

VROUM

La voiture électrique, aucune raison de s'en priver

EN COURS - Depuis juin, le Syndicat départemental d'énergies de la Manche (Sdem) a lancé son projet d'implantation de bornes de recharge pour voitures électriques e-charge50. 129 bornes seront en service d'ici fin 2017.

Si, pour l'instant, on ne compte qu'environ 600 véhicules électriques dans la Manche, le projet e-charge50 porté par le Syndicat départemental d'énergies de la Manche (Sdem) pourrait bien changer la donne.

Une borne tous les 30 km

En effet, d'ici la fin de l'année prochaine, 129 bornes de recharge pour voiture électrique seront implantées dans le département pour un budget de près d'1,4 million d'euros. Concrètement, ça veut dire que n'importe quel usager disposera d'une borne à moins de 30 kilomètres quel que soit l'endroit où il se trouve. Aujourd'hui, plus de 30 sont déjà en service, 60 le seront d'ici la fin de l'année.

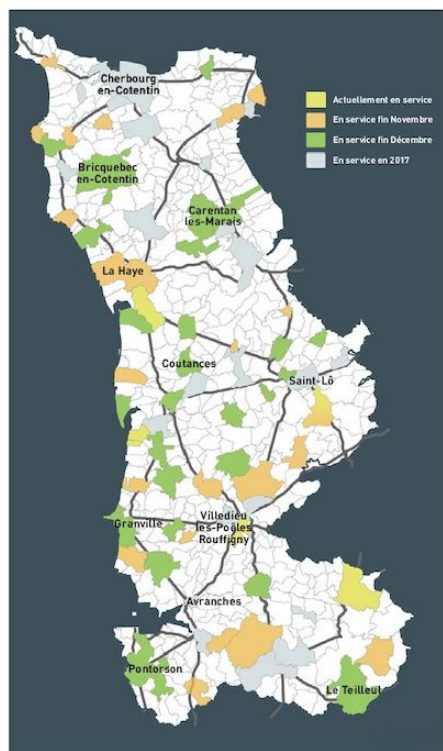
Le choix du moyen de paiement

Actuellement gratuit, le service e-charge50 deviendra payant à partir de 2017. Plusieurs options seront proposées aux utilisateurs pour en bénéficier. Par défaut, une application gratuite pour smartphone, e-charge50, déjà partiellement en service, vous permettra de localiser, vous diriger, et débloquer les bornes du réseau cartographiées. Vous n'aurez qu'à rentrer vos coordonnées bancaires sur votre smartphone pour procéder au paiement. Un QR code placé sur chaque borne

vous assurera que vous êtes bien sur la bonne. Pour ceux qui n'ont pas ce genre d'équipement, un serveur vocal sera mis en service début 2017. Sinon, pour bénéficier de tarifs avantageux, vous pouvez opter pour un abonnement à 12€ par an (10€ pour le deuxième véhicule) auprès du Sdem. Il vous remettra un badge que vous n'aurez qu'à scanner pour faire le plein. Avec celui-ci, le kilowatt vous sera facturé deux fois moins cher, soit un à quatre euros l'heure de recharge selon la puissance du véhicule et l'emplacement de la borne (celles dans les gares et aires de covoiturage facturent moins cher).



D'ici la fin de l'année prochaine, le Sdem aura implanté 129 bornes de recharge pour voiture électrique dans le département. Ici à Condé-sur-Vire avec Lise Bourdon, chargée de communication au Sdem.



Après implantation, n'importe quel usager disposera d'une borne à moins de 30 kilomètres quel que soit l'endroit où il se trouve.

Un projet d'avenir

Mais si seulement 600 véhicules décarbonés circulent à l'heure actuelle dans la Manche, pourquoi un tel projet ? « En prévision, assure Pascal Deboislorey, directeur général du Sdem. Nous croyons beaucoup au développement de l'électromobilité. Les constructeurs automobile et les particuliers sont de plus en plus nombreux à s'y intéresser. De plus, l'installation de bornes permet de lever le frein de la peur de la panne sèche qui effraie encore les usagers. Jusqu'à aujourd'hui, il n'y avait que peu de bornes car peu de véhicules, mais également peu de véhicules parce que peu de bornes. »

Une technologie en plein essor

Le cercle vicieux brisé, la peur de la panne sèche ne sera donc bientôt plus un problème dans la Manche, ainsi que dans la majeure partie des départements français qui se lancent eux aussi dans ce type de projet. En revanche, si la puissance rivalise largement, l'autonomie des véhicules électriques, encore nettement inférieure à ceux équipés de moteurs thermiques, reste toujours l'une des problématiques qui freinent les potentiels acheteurs. Mais selon Pascal Deboislorey, ce n'est qu'une question de temps. « Les véhicules électriques s'améliorent rapidement. A titre d'exemple, une Renault Zoé avait jusqu'ici une autonomie de 150 km, ce qui en soi est déjà suffisant pour la majeure partie des trajets du quotidien. La nouvelle version présentée cette année au salon de l'auto affiche 400km, soit plus du double. Dans quelques années, il y a des

chances qu'on arrive à une équivalence entre l'autonomie d'une voiture thermique et celle d'une voiture électrique. » Si ce n'est toujours pas assez pour vous, ce qui peut se comprendre si vous avez l'habitude d'utiliser votre véhicule pour partir en vacances, sachez que certains constructeurs proposent des solutions. C'est le cas de Nissan qui offre quatre semaines de location chez Hertz après l'achat d'une Nissan Leaf.

Un coût de moins en moins élevé

A priori, la peur de la panne et l'autonomie pèsent donc de moins en moins dans la balance. Mais alors, pour quelle raison ne pas passer à l'électrique ? Le coût ? Là encore, raté. « Jusqu'à récemment, les batteries représentaient environ 50% de prix du véhicule. Mais avec l'évolution technologique, celles-ci coûtent de moins en moins cher, ce qui fait baisser le prix de la voiture. » Pour autant, le prix de base d'un véhicule électrique reste quand même autour de 20 000€, minimum. Mais en prenant en compte les différents bonus et aides écologiques, ça devient rapidement intéressant. Tout d'abord, vous pouvez d'office déduire 6300€ de bonus écologique payé par l'état. Ce qui descend le prix à 15 800€ pour une Zoé. Si vous vous débarrassez d'un véhicule diesel de plus de dix ans, déduisez encore 3700€. Et selon votre revenu, la région peut vous accorder jusqu'à 5000€ d'aide. On arrive donc à 7100€ la Zoé dans le meilleur des cas. Et bien sûr, nous n'avons pas pris en compte les économies de carburant. Alors pourquoi se priver ?

■ **Pratique.** Plus d'information : www.e-charge50.fr